



ÉCOLE DU CAMPANILE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la rencontre du 4 novembre 2024

Étaient présentes et présents :

- M^{me} Laurence Guérard, présidente et représentante des parents
- M^{me} Hanen Ben Khalifa, vice-présidente et représentante des parents
- M^{me} Manon Chamberland, directrice de l'école du Campanile
- M^{me} Jessica Dorval, directrice adjointe de l'école du Campanile
- M^{me} Maxine Dandois-Fafard, représentante des parents
- M^{me} Faten Jouini, représentante des parents
- M Pierre Leclerc, représentant substitut des parents
- M^{me} Sandy Bolduc, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Johanne Beaulieu, représentante du personnel professionnel
- M^{me} Sandy Bolduc, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- M^{me} Rawia Fredj, Représentante du service de garde
- M^{me} Jeanne Drouin, secrétaire

Étaient absentes et absents :

- M^{me} Gitane Boivin, représentante substitut des parents
- M François Monnou, représentant des parents

1. CONSTATATION DU QUORUM

Madame Laurence Guérard constate le quorum.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Laurence Guérard déclare la réunion ouverte.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CE 24/25-10

SUR PROPOSITON DE Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

1. CONSATATION DU QUORUM

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DE JUN 2024 ET DE SEPTEMBRE 2024

Correction des deux procès-verbaux. Une erreur dans une proposition est retrouvée dans le procès-verbal de juin et une coquille dans celui de septembre a été repérée par les membres du conseil d'établissement.

Résolution CE 24/25-11

SUR PROPOSITON DE Mme Maxine Dandois-Fafard, le conseil d'établissement adopte les corrections du procès-verbal de juin 2024.

Résolution CE 24/25-12

SUR PROPOSITON DE Mme Maryse Lambert, conseil d'établissement adopte les corrections du procès-verbal de septembre 2024.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

4. BUDGET

a. BUDGET INITIAL DE L'ÉCOLE

Madame Chamberland présente à l'ensemble des membres du conseil d'établissement le budget initial de l'école pour l'année 2024-2025. Celui-ci est un budget de prévision par rapport au nombre d'élèves qui était prévu, mais il sera révisé lorsque les nombres réels d'étudiants seront disponibles.

La présentation s'est surtout concentrée sur l'allocation de la catégorie 101, où il y a davantage de latitude. Voici les points principaux sur cette section :

- Aide alimentaire sous forme de collation, de repas secours pour des étudiants ou de découverte culinaire ;
- Continuation du soutien à l'apprentissage qui prend maintenant l'aspect de tutorat ;
- Continuation de la mesure : « À l'école, on bouge ! » ;
- Début d'aide au parent sous forme de ressource pour outiller les parents ;
- L'argent de la mesure « École inspirante » servira pour les divers projets de l'école et pour le projet de décroisement avec des ressources additionnelles ;
- La mesure CPEE sera pour la libération des enseignants une demi-journée chacun pour accomplir les tâches venant de ce comité ;
- La mesure « Annexe 49 » sera pour la répartition des périodes des ressources en classe qui permettra de s'assurer que les ressources qui sont attribuées dans les classes sont des personnes que les jeunes connaissent pour ne pas trop les sortir de leur zone de confort chaque fois.

Résolution CE 24/25-13

SUR PROPOSITION DE Mme Caroline Côté, le conseil d'établissement accepte le budget initial de l'école pour l'année 2024-2025.

b. PRÉVISION BUDGÉTAIRE DU SERVICE DE GARDE

Pour la part du service de garde, ce fut madame Rawia Fredj qui a présenté cette partie. Le service de garde est financé que par les revenus qu'il engendre. Le supplément de revenu de l'année dernière sera utilisé pour des services éducatifs. La dépense principale est le salaire des employés et les autres parts sont surtout pour le matériel des après-midis ludiques, les sorties et tout autre ajout au service normal.

5. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION LIÉ AU PROJET ÉDUCATIF

Madame Manon Chamberland présente le plan d'action du projet éducatif pour l'année 2024-2025. Le conseil d'établissement a revu le document dans le but de s'assurer que les objectifs étaient toujours les mêmes, que les actions et les résultats soient les plus concrets possibles. Les actions ont majoritairement déjà été entamées ou sont en cours de planification. Le conseil d'établissement s'est assuré que l'emphase soit mise sur la continuation des actions déjà commencée. Il y a eu la modification des marqueurs de réussites des matières potentielles pour s'assurer de la clarté du document.

6. FORMATIONS OBLIGATOIRES DESTINÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

7. PRÉVISION DE CLIENTÈLE

Cette section fut abordée par madame Manon Chamberland. Le ministère estimait en janvier 2023 qu'il y aurait 311 étudiants alors qu'il y en a 357 réellement. En 2025-2026, 399 étudiants

sont prévus, dont 50 étudiants en maternelle 4 ans. Il y a de très hautes possibilités que les chiffres réels soient encore plus haut que cela. Minimalement, lors de l'année scolaire 2027-2028, il y aura plus de 500 étudiants.

8. PHOTO SCOLAIRE 2025-2026

Présenté par Jessica, il y aura un changement de compagnie de photographe pour l'entrepreneur Vincent Labonté. Ce seront des photos extérieures pour les années à venir. Cela amène un vent de changement pour des photos plus lumineuses, mais il n'y aura plus l'option d'avoir des objets promotionnels. Le prix chargé au parent comprendra une photo de classe dehors. Cette année c'était plutôt une photo de groupe incluse en mosaïque.

Résolution CE 24/25-14

SUR PROPOSITON DE Mme Sandy Bolduc, le conseil d'établissement accepte la nouvelle entreprise de photographe pour la photo scolaire.

9. APPROBATION DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

L'activité du camp Minogami des 4^e années, qui se déroulera du 11-12 février, fut acceptée. Pour l'instant, c'est avec un taux de 78% que cette activité est acceptée par les parents.

Résolution CE 24/25-15

SUR PROPOSITON DE Mme Maxine Dandois-Fafard, le conseil d'établissement approuve les activités complémentaires de 4^e année.

10. DIRECTIVE SUR LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Présentation de la directive reçue de l'an dernier sur la présence d'appareil électronique : la directive interdit la présence d'appareil électronique dans l'école.

Résolution CE 24/25-16

SUR PROPOSITON DE Mme Johanne Beaulieu, le conseil d'établissement approuve la directive sur les appareils électroniques.

11. BAVARD

Madame Manon Chamberland a expliqué que les annonces du Bavard sont faites chaque mois. Parmi ces annonces, les parents du CE aimeraient qu'il y soit un calendrier des activités pour les étudiants qui soit mis d'avant.

12. HORAIRE DU 20 DÉCEMBRE

Même mesure que l'année dernière, cela signifie donc la fermeture plus tôt du service de garde pour que le personnel ait un départ plus tôt comme reconnaissance au service de gardes. Donc, la fin des classes sera à 17h.

Résolution CE 24/25-17

SUR PROPOSITON DE Mme Laurence Guérard, le conseil d'établissement adopte l'horaire du 20 décembre.

13. INFORMATIONS GÉNÉRALES

8.1. De la présidente

- Il serait important de commencer à penser à la consultation annuelle des élèves pour avoir une idée (exemple : après-midi ludique).
- Pour le CE de décembre, il serait agréable de faire un petit festin pour une rencontre plus agréable.

8.2 Du directeur

- L'avancement des travaux est dans les délais prévus. Les travaux sont présentement pour le gymnase à voir si on décape où on remplace. Il y a maintenant des fenêtres qui sont posées. L'étape courante est la planification des travaux de l'été prochain. Il y aura relocalisation du personnel administratif au Collège des compagnons pour l'été 2025.
- Annonce d'un nouveau système de cloches en deux temps tout le temps lors des entrées. Le préscolaire et les 1ers à 3e année sont invités à retourner à l'intérieur dès la 1^e cloche, et les 4 à 6e année à la seconde cloche. Cela permet qu'il y ait moins d'attentes et moins de discorde dans les rangs.

8.3 Du personnel

- L'Halloween fut très agréable, les enfants avaient l'air d'éprouver beaucoup de plaisir. Ce n'était pas bordélique et plutôt bien organisé.
- Ce sont les rencontres de parent qui s'en viennent pour la fin de la 1^e étape.
- D'autres activités sont à venir pendant l'hiver.

8.4 Du représentant au comité des parents

- La discussion de la rencontre a surtout porté sur les travaux dans les différentes écoles.
- Le sujet de la capacité des écoles fut aussi abordé.
- Les parents des différentes écoles se questionnent sur les maternelles 4 et 5 ans.
- Il y a une préoccupation des parents sur les relocalisations de certains élèves.
- Il fut discuté de la possibilité de la modification du calendrier scolaire de l'année suivante. Mais cela n'est pas vraiment possible à cause des multiples restrictions. La proposition fut déplacée à la prochaine rencontre.

8.5 De l'organisme de participation des parents

Les lumières sont maintenant ajoutées et maintenant, la planification du café-biscuit du mois de février est entamée.

8.6 Du commissaire

14. AUTRES SUJETS

Un des parents du comité s'interroge s'il était possible d'avoir des informations sur l'impact de la surpopulation des écoles. Plusieurs parents seraient en questionnement.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution CE 24/25-18

SUR PROPOSITION DE Mme Sandy Bolduc, le conseil d'établissement approuve la levée de l'assemblée

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
24/25-01	30 septembre 2024	Adoption de l'ordre du jour
24/25-02	30 septembre 2024	Règle de régie interne
24/25-03	30 septembre 2024	Calendrier des rencontres
24/25-04	30 septembre 2024	Acceptation du Camp des 5 ^e année
24/25-05	30 septembre 2024	Acceptation des activités scolaires
24/25-06	30 septembre 2024	Planification annuelle de l'COSP
24/25-07	30 septembre 2024	Campagne de financement des 5 ^e année
24/25-08	30 septembre 2024	Les nominations du CE.
24/25-09	30 septembre 2024	Levée de l'assemblée
24/25-10	04 novembre 2024	Adoption de l'ordre du jour
24/25-11	04 novembre 2024	Correction du procès-verbal de juin 2024
24/25-12	04 novembre 2024	Correction procès-verbal de septembre 2024
24/25-13	04 novembre 2024	Budget initial 2024-2025
24/25-14	04 novembre 2024	Photographe de photo scolaire
24/25-15	04 novembre 2024	Activité complémentaire 4 ^e année
24/25-16	04 novembre 2024	Directive sur les appareils électroniques
24/25-17	04 novembre 2024	Horaire du 20 décembre
24/25-18	04 novembre 2024	Levée de l'assemblée